

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2019**

**45x19**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CANTAREN »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Association « Cantaren » : Bat 31 la Renardière 13170 les Pennes Mirabeau, siret : 43948562400027, représentée par son président, Michel Deschamps, dont l'objectif est de faire découvrir au public la chanson Française et contemporaine, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Promotion de la Ville de mars 2019 qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « Cantaren » pour un montant de : 1 500 €.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 29 Mars 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA